

SIGNATAIRES

Benoît CLOCHERET
Président exécutif

Frédéric ABBADIE
Finance & Achat

Béatrice ARBELOT
BU Villes & Territoires

Benoit BAUDRY
BU Mobilités & Infrastructures

Bertrand BERDOULAT
BU Bâtiment Management de projets
& Ingénierie

Matthieu BONNET
BU Asie Pacifique

Cyrille BRICHANT
Performance & Technologie

Hervé DARNAND
BU Industrie

Marc GIROUSSENS
DGA - Stratégie & Développement

Richard HELIE
BU Canada

Didier LANFRANCHI
DGA - Stratégie & Développement

Thierry LASSALLE
Ressources humaines

Christian LISTOV-SAABYE
BU Nordics

Anne LOOTEN
Juridique & Conformité

Sébastien PAILHES
BU Eau, Energie, Environnement
& Afrique Moyen-Orient

Anne-Laure PATÉ
Marketing, Communication & RSE

Antoine PIGOT
BU Europe & Retail

François RAMBOUR
BU Bâtiments Régions & Équipements

Olivier SERTOUR
Secrétaire Général

Artelia est un groupe international multidisciplinaire, de conseil, d'ingénierie, de management de projets, d'activité d'ensemblier dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'énergie, de l'eau, de l'environnement, des infrastructures, des transports, de l'aménagement de la ville et du territoire avec leurs composantes de sécurité, d'environnement et de développement durable.

Artelia est tout particulièrement attaché à la sécurité au travail et la protection de la santé dans le cadre professionnel et engage ses collaborateurs et ses parties prenantes à partager cette préoccupation à tout instant. Cet attachement se traduit par des engagements adaptés à la diversité de nos métiers et aux risques de santé, de sécurité au travail qui y sont liés, à la présence internationale du groupe et à ses perspectives de croissance.

Afin d'encourager l'amélioration continue, positive et proactive de la culture de prévention des risques liés la santé et à la sécurité auprès de ses collaborateurs et de ses parties prenantes liées, les membres du comité de direction du groupe ont pris les engagements suivants :

- Satisfaire à la fois aux exigences légales, réglementaires locales et exigences clients,
- Procurer des conditions de travail sûres et saines, et définir annuellement un plan d'actions pour s'en assurer,
- Améliorer en continu les conditions de travail de nos collaborateurs en favorisant les échanges, les remontées de situations à risques, le partage des retours d'expériences
- Établir et suivre rigoureusement des objectifs de santé, sécurité au travail afin d'identifier les possibilités d'amélioration pour un comportement proactif,
- Éliminer les dangers et réduire les risques pour la santé, sécurité au travail en utilisant toutes les mesures de prévention nécessaires,
- Développer la culture sécurité de nos collaborateurs en responsabilisant les différents acteurs aux aspects santé-sécurité dans la perspective d'agir favorablement et durablement sur les comportements,
- Accorder des moyens en ressources, (humaines, en formations ou en matériels), à la hauteur des enjeux et des risques encourus,
- Entretenir un dialogue direct et continu avec ses collaborateurs et ses représentants du personnel, quand ils existent, et s'assurer de leur participation, sur les aspects de santé et de sécurité au travail.